

Marseille, le 18 JAN. 2019

Présidente de la Métropole
Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

Madame Valérie ROSSI
Présidente de SETUMONT
16, Rue Carnot
CS 96006
05001 GAP CEDEX

Vos réf : Votre courrier du 28/09/2018
Nos réf : CD13/2018-12-91556
Dossier suivi par : Annick BRUN
Tel. : 04.91.99.77.02
annick.brun@ampmetropole.fr

Objet : Liaison ferroviaire directe Marseille-Turin par le tunnel du Montgenèvre

Madame la Présidente,

J'ai pris connaissance avec intérêt de votre courrier relatif à la liaison ferroviaire directe Marseille-Turin par le tunnel du Montgenèvre. Le désenclavement des Alpes du Sud vers l'Italie du Nord et les connexions indispensables avec le réseau de transport européen (RTE-T) font également partie des préoccupations de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

En effet, l'attractivité et le développement économique de notre territoire sont fortement liés aux capacités de connexion avec les territoires voisins et l'ensemble des territoires européens. Les relations de la Provence avec l'Italie et notamment le nord de ce pays ont, de tous temps, été très étroites et il est indispensable de créer les infrastructures nécessaires à l'amélioration de ces liaisons.

Par ailleurs, la Métropole Aix-Marseille-Provence, qui vient de définir un plan environnemental commun avec le Département des Bouches-du-Rhône, est fortement soucieuse de la protection de l'environnement. La liaison entre le Val de Durance et l'Italie du Nord ne peut alors s'envisager qu'en mode ferroviaire afin de limiter la pollution et garantir la qualité de vie des territoires alpins. En complémentarité avec la future Ligne Nouvelle Provence-Côte d'Azur, cette liaison ferroviaire transalpine complèterait également l'intégration de notre système ferré dans le réseau de transport européen et garantirait la jonction avec l'Europe centrale et orientale.

C'est pourquoi, je salue l'importance du travail mené par le SETUMONT sur ce sujet et je tiens à vous assurer par la présente de mon soutien dans cette démarche que je ne manquerai pas de porter auprès du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et des services de l'Etat.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Martine VASSAL

